



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Egypte

Question écrite n° 33634

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la récente investiture du gouvernement provisoire en Egypte. En effet, les 33 membres de l'exécutif ont pris le pouvoir suite au renversement du président Mohammed Morsi. Il aimerait connaître la position de la France quant au déroulement de ces derniers évènements.

Texte de la réponse

La France souhaite que le nouveau gouvernement égyptien mette tout en oeuvre pour assurer aussi rapidement que possible le transfert du pouvoir à des autorités civiles démocratiques élues. Il importe que la transition politique, dont les modalités et le calendrier ont été fixés par la déclaration constitutionnelle du 8 juillet, associe l'ensemble des sensibilités politiques respectueuses des principes démocratiques et se poursuive dans le respect des droits de la personne et des libertés publiques. La France, qui sera attentive au respect de ces principes, est déterminée à continuer à appuyer l'Egypte dans son cheminement vers la démocratie et dans ses efforts pour redresser la situation économique du pays.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33634

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7611

Réponse publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8639